

Nevers, le 27 novembre 2018



Inspection de
l'Éducation Nationale
Nevers Sud Nivernais I
DSDEN
19 Place Saint Exupéry
CS 70074
58028 NEVERS Cedex

NOTE DE SERVICE N° 5 **(À faire émarger par les enseignants)**

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale,

A

Mmes et MM. les Directrices et Directeurs d'écoles
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants
spécialisés et psychologues des R.A.S.E.D.

Objet : Mise en place du dispositif « quart d'heure lecture » et de l'opération nationale « Nuit de la lecture »

Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, des temps banalisés de lecture personnelle du type « **quart d'heure lecture** » doivent être mis en place dans les écoles élémentaires et les collèges.

La note de la DGESCO en date du 3 octobre 2018 souligne la nécessité de consacrer une place à la lecture personnelle d'ouvrages dans l'empan scolaire car il s'agit d'un temps constitutif des apprentissages, essentiel pour développer l'intérêt et le goût de l'enfant pour la lecture.

Les récentes modifications apportées aux programmes des cycles 2, 3 et 4 par l'arrêté du 17/07/18 rappellent cette nécessité.

Vous trouverez en annexe une fiche technique qui vous permettra d'opérationnaliser ce quart d'heure lecture dans votre établissement.

Je souhaite pour cette année articuler ce dispositif avec l'opération nationale « **Nuit de la lecture** » qui aura lieu le 19 janvier 2019. Mais c'est **dès le 17 janvier**, en journée ou en soirée, que les écoles et les collèges sont invités à participer à cet événement.

Là encore la même fiche technique en pièce jointe vous permettra d'articuler ces deux dispositifs.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement dans cette mobilisation au service de nos élèves : il s'agit de les accompagner dans la construction de leur parcours de lecteur autonome, étape décisive sur le chemin du futur citoyen éclairé.

Signé
Annette GIEN